

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00609
Numéro SIREN : 789 493 574
Nom ou dénomination : A.C.R.

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2017 sous le numéro de dépôt 4501

A.C.R.
Société par actions simplifiée
au capital de 14.850 euros
Siège social : 24 B rue des Jasmins
76430 LA REMUEE
789.493.574 RCS LE HAVRE

TRIBUNAL de COMMERCE du HAVRE
DEPOT DU 12112117
R.C.S. 789 493 574
2017 B 4501

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2017

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 18.927 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes 12.000 euros
- le solde, soit 6.927 euros
est affecté au compte report à nouveau

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 décembre 2017.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Romuald MERAY



Pour Copie

1

BILAN - ACTIF

certifiée conforme N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ACR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>24 Bis rue rue des Jasmins 76430 LA REMUEE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>7 8 9 4 9 3 5 7 4 0 0 0 2 2</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le <u>31/12/2016</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	10 230
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	17 435
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	360
	TOTAL (II)		BJ	BK	28 025
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens			BN	BO	
En cours de production de services			BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis			BR	BS	
Marchandises			BT	BU	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	420 126
		Autres créances (3)	BZ	CA	95 956
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	46 116
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	434
	TOTAL (III)	CJ	CK	562 635	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	590 660	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	
CP		CR		17 362	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ACR		Néant ☐ *	
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 14 850)			DA	14 850
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours) B1			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	107 117
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	18 927
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	145 395
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	193
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	324 416
	Dettes fiscales et sociales			DY	82 022
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	1 098
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	407 732	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	553 127	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	407 732
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	193	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACR						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 005 093	FH	1 734 114	FI	2 739 207
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 005 093	FK	1 734 114	FL	2 739 207
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	666	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	4 483	
	Autres produits (1) (11)				FQ	34	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 744 392
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
Variation de stock (marchandises)*					FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 521 207	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 205	
Salaires et traitements*					FY	127 518	
Charges sociales (10)					FZ	51 724	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	5 808
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	13 362
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	389	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 724 216	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	20 176
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	2	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	20 174

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACR		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 444	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 444	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 055	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 302	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 751 892	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 732 964	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	18 927	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	10 422
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 095	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
		obligatoires	A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 444			
Produits des cessions d'éléments d'actif		7 500		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ETATS FINANCIERS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ACR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 553 127 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 928 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 1 887 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Suite au contrôle de la DREAL, la société ACR n'exercera plus l'activité de commissionnaire de transport à compter du 31/01/2017.

La société ACR sera radiée à cette date du registre des commissionnaires de transport.

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 230			10 230
Immobilisations incorporelles	10 230			10 230
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	29 744		18 353	11 391
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 045			6 045
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	35 788		18 353	17 436
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	50	310		360
Immobilisations financières	50	310		360
ACTIF IMMOBILISE	46 068	310	18 353	28 026

 Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			310	310
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			310	310
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		18 353		18 353
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		18 353		18 353

Amortissements des immobilisations				
	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 598	632		10 230
Immobilisations incorporelles	9 598	632		10 230
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	18 076	3 818	12 908	8 986
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 614	1 341		4 955
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	21 690	5 159	12 908	13 941
ACTIF IMMOBILISE	31 288	5 791	12 908	24 171

 Notes sur le bilan

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	632	5 159	5 791
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	632	5 159	5 791
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		12 908	12 908
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		12 908	12 908

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 516 878 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	360		360
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	420 127	402 765	17 362
Autres	95 957	95 957	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	435	435	
Total	516 878	499 156	17 722
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	981
Autres créances	667
Disponibilités	
Total	1 648

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 850,00 Euros décomposé en 297 titres d'une valeur nominale de 50,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	603	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	306	50,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	297	50,00

 Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles					

Notes sur le bilan
Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 407 732 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	193	193		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	324 417	324 417		
Dettes fiscales et sociales	82 023	82 023		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 099	1 099		
Produits constatés d'avance				
Total	407 732	407 732		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	891			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	193
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 949
Dettes fiscales et sociales	20 797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	56 940

**Notes sur le bilan****Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance	
	Montant
Charges d'exploitation	435
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	435

Autres informations
Engagements financiers

Engagements donnés	
	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avais et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	20 581
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	20 581
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 20 581 Euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.